

Service d'Aide à Domicile

Pour les Alréens



Contact

CCAS d'Auray

Du lundi au vendredi

9h00-12h30 / 14h-17h30

aides.menageres@ville-auray.fr

Tél. 02 97 24 23 72



Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)
4 rue du Docteur Laënnec 56403 Auray Cedex
02 97 24 23 72 - action.sociale@ville-auray.fr - www.auray.fr

Service d'Aide à Domicile

Pour les Alréens



Pour

- > Les +60ans
- > Les personnes handicapées ou à mobilité réduite
- > Les personnes en perte d'autonomie, liée à la santé, à une convalescence...

Le tarif

> 20,50€/h

Tarif national au 1^{er} janvier 2017 fixé par la Caisse nationale d'assurance vieillesse. Attestation fiscale fournie pour déduction d'impôt (50%, selon le plafond). Pas de frais de gestion et de dossier.

Facturation

> Le CCAS vous expédie une facture mensuelle que vous pouvez payer par chèque bancaire, par CESU, ou par prélèvement automatique.

Un service de qualité

- > Un personnel qualifié, recruté par le CCAS
- > L'entretien des pièces à vivre
- > La gestion du linge
- > La préparation des repas
- > Les courses
- > Les déplacements extérieurs
- > L'accompagnement administratif
- > L'aide à la toilette
- > L'aide au lever et au coucher

Démarche administrative et financement possible

Le CCAS constitue avec vous le dossier administratif et propose une aide en vue d'obtenir une aide financière auprès du Conseil départemental, des caisses de retraite ou des mutuelles.